

d'une généalogie dont les premiers degrés, fabriqués de toute pièces, ne viennent pas devant nos archives Vitréennes.

Ils eussent assurément mieux fait, de prouver qu'au commencement du XV<sup>th</sup> siècle en 1631, leur auteur, Robert, était inscrit de la confiance de ses concitoyens, riche et justement considéré. (Il était trésorier de la Paroisse de S' Martin de Vitré, et ses comptes existent aux archives de cette paroisse); de rappeler le souvenir du Capitaine de Vitré, Ravenel de la Grange, récompensé par Henri IV.; ou de montrer, comme Paul de Ravenel, nombre de blessures reçu aux service du Roi. Tout autant que les Geffrard, les Seré, les Nouail, les Marion, leurs compatriots et parents, ils paraissaient dignes d'être anoblis. Mais ils voulurent être d'ancienne extraction, et cette ambition les fit céder à la manie des origines étrangères; manie, du reste, fort commune de leur temps, et ancrée dans la famille, car les Ravenel du Plessix, qui portaient aussi eux, sans conteste, la qualité d'écuyer et ont produit trois conseillers au Presidial de Rennes, se disaient, ou se laissaient dire, originaires de Picardie, tandis qu'ils descendaient bel et bien de Robert Ravenel de Ruilli; j'en parle sciemment, puisqu'ils sont mes auteurs.

En résumé, soit par leurs ancienneté, soit par leur fortune, soit par leurs charges, les Ravenel étaient à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en situation d'entrer tête haute dans les rangs de la noblesse. Par la connivence de l'Hozier, l'influence de leurs alliés, l'appoint de leurs richesses et de leur service aussi, ils réussirent, avec le bon vouloir du Roi, à se faire déclarés d'ancienne extraction, et à jouir de cette état durant une siècle." (Signed) FRAIN, D. L. G.

VITRÉ, 7 Fevrier, 1896.

CHER MONSIEUR :—Les Armories des Ravenel sont fort diverses. Ne vous en étonnez pas; cette diversité n'était pas chose étrange et ne constituait pas une exception. On